
REVUE-MÉDIAS

Panorama Moselle et Madon - 09
juin > 22 juin 2026

lundi 22 juin 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)

- | | | |
|--|---|---------|
| 
vendredi 12 juin 2026 | Des jardiniers partagent leurs expériences (181 mots)
Samedi 13 et dimanche 14 juin, le service déchets ménagers Covalom participera à l'opération nationale, Bienvenue dans mon jardin au naturel, portée... | Page 6 |
| 
samedi 13 juin 2026 | La liaison cyclable prend forme entre Neuves-Maisons et Brabois (388 mots)
La Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) poursuit le développement de son réseau cyclable, avec la réalisation d'un nouveau tronçon de... | Page 7 |
| 
lundi 15 juin 2026 | Renforcer le lien entre intercommunalité et communes (331 mots)
Le nouveau mandat communautaire est placé sous le signe du rapprochement entre les communes et l'intercommunalité. Pour Hervé Tillard, président de la... | Page 8 |
| 
mardi 16 juin 2026 | De l'addiction à l'ultracyclisme, Vincent Fisson partage son histoire (355 mots)
« Pas mal de projets sont nés sur mon vélo, » confie Vincent Fisson, graphiste et écrivain. « Le grand Frisson » comme l'appellent ses amis, décrit... | Page 9 |
| 
mercredi 17 juin 2026 | Nouveaux locaux et nouveaux projets pour La Chose Publique (413 mots)
La compagnie théâtrale et musicale La Chose Publique, dont le siège social est situé à La Filoche, à Chaligny, a dressé le bilan d'une année 2025... | Page 10 |
| 
vendredi 19 juin 2026 | Pratiquer ou se remettre au sport (104 mots)
La réunion d'information sport-santé et vélo a commencé sous forme de questions-réponses. Jean-Yves Oudot, animateur sportif du CIAS Moselle-et-Madon... | Page 11 |



vendredi 19 juin 2026

De la ruche aux mandalas, la nature sous toutes ses formes (234 mots)

Complet partout! De la découverte de la ruche à l'atelier de mandalas naturels, la journée nature organisée par la Filoche a attiré samedi dernier un...

Page 12



samedi 20 juin 2026

Un dépistage du diabète au cœur du supermarché avec des soignants (377 mots)

Établie place des Tricoteries à Chaligny, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) réunit des professionnels de santé du territoire...

Page 13

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



jeudi 11 juin 2026

La commune investit dans de nouveaux équipements (371 mots)

Tous les points à l'ordre du jour du récent conseil municipal ont été adoptés, à l'exception d'un report. Le règlement qui encadrera le prêt de...

Page 15



vendredi 12 juin 2026

L'équipe municipale recherche une forte participation citoyenne (275 mots)

Communication et démocratie participative figuraient parmi les engagements de la nouvelle équipe municipale de Chaligny. Caroline Six, conseillère...

Page 16



dimanche 14 juin
2026

Conseil municipal : divers points ont été adoptés ce lundi (164 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi 8 juin. Les élus ont d'abord validé le règlement intérieur du service jeunesse. Il intègre les centres de...

Page 17



mardi 16 juin 2026

Une convention avec le Parquet validée en conseil municipal (339 mots)

► Règlement intérieur du conseil municipal. La séance du conseil municipal a débuté par l'approbation du règlement intérieur du conseil municipal. Ce...

Page 18



jeudi 18 juin 2026

La rue Aristide-Briand rouvre après son réaménagement (372 mots)

Après des travaux menés en 2025 et début 2026, la rue Aristide-Briand, à Neuves-Maisons, a été entièrement rouverte à la circulation. Les plantations...

Page 19



vendredi 19 juin 2026

Nouveaux habitants : une après-midi en bus pour prendre ses repères (387 mots)

Que la Ville soit au service de ses habitants ! » Par ces mots, le maire Pascal Schneider a résumé la philosophie de sa présentation aux nouveaux...

Page 20



lundi 22 juin 2026

Au Zublin, l'association dédiée au patrimoine fait le point et se projette (354 mots)

L'assemblée générale de l'APCI (Association du patrimoine et de la culture industrielle) s'est tenue pour la première fois dans l'accumulateur Zublin,...

Page 21



lundi 22 juin 2026

Les dernières délibérations du conseil municipal (239 mots)

Le conseil s'est réuni mercredi 17 juin sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine.►Parcelles.En première délibération, le maire a présenté trois...

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

La liaison cyclable prend forme entre Neuves-Maisons et Brabois

En présence d'élus, une cérémonie s'est déroulée pour l'ouverture d'un nouveau tronçon de la liaison cyclable reliant progressivement Neuves-Maisons au CHRU de Brabois. Un nouveau marqueur du développement du réseau cyclable intercommunal et du renforcement des connexions avec la métropole nancéienne.

La Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) poursuit le développement de son réseau cyclable, avec la réalisation d'un nouveau tronçon de liaison entre Neuves-Maisons et le CHRU de Nancy. Un projet structurant qui s'inscrit dans la volonté de relier progressivement les communes du territoire à la métropole nancéienne tout en favorisant les mobilités douces.

Pour Hervé Tillard, président de la CCMM, cette liaison représente bien plus qu'un simple aménagement cyclable. Elle constitue un maillon essentiel entre le territoire de Moselle et Madon et l'un des principaux pôles d'emploi, de santé et de services du bassin nancéen.

L'itinéraire débute à la gare de Neuves-Maisons, véritable pôle multimodal du sud de l'agglomération. Depuis la gare, les cyclistes rejoignent ensuite le chemin du Coucou, déjà large-

ment emprunté par les piétons et les usagers des mobilités douces.

Plus loin, à proximité du cimetière de Chavigny, un nouveau chemin est en cours d'aménagement afin de rejoindre l'espace Chardin. Le tracé se poursuit ensuite à travers le secteur de l'espace Chardin et de la rue des Castors, où les aménagements ont été intégrés dans un environnement urbain et paysager déjà existant. Les contraintes liées à la voirie et aux espaces publics ont nécessité une adaptation fine du projet afin de garantir le confort et la sécurité des usagers.

Un plus pour les mobilités douces

Au-delà de l'aménagement lui-même, cette liaison illustre la stratégie portée par la CCMM en matière de mobilité. L'objectif est de connecter progressivement les habitants aux grands équipements du territoire et de l'agglomération, tout en propo-

sant une alternative crédible à l'usage systématique de la voiture.

À terme, cette liaison offrira une connexion directe entre la gare de Neuves-Maisons et le CHRU de Nancy, permettant aux salariés, étudiants, patients ou visiteurs de rejoindre l'un des plus importants sites hospitaliers du Grand Est à vélo, dans des conditions de sécurité renforcées. ■



Entouré de nombreux élus du territoire, Hervé Tillard, président de la Communauté de communes Moselle et Madon, a procédé à la coupe du ruban. Photo Lino Buttice





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—NEUVES-MAISONS

Renforcer le lien entre intercommunalité et communes

Le nouveau mandat communautaire est placé sous le signe du rapprochement entre les communes et l'intercommunalité. Pour Hervé Tillard, président de la CCMM, la priorité est claire : renforcer les échanges entre les élus municipaux et les services communautaires.

« Une commune aujourd'hui n'est plus grand-chose sans la communauté de communes, mais la communauté de communes n'est rien sans ses communes », résume-t-il. Une conviction qui guide les premières actions engagées depuis le début du mandat.

Multiplier les occasions d'échanges

L' élu rappelle que la crise sanitaire avait fortement limité les possibilités de rencontres lors du précédent mandat. Cette fois, la CCMM entend multiplier les occasions d'échanges. Des réunions thématiques ont ainsi été mises en place, notamment autour de l'urbanisme, afin d'accompagner les nouveaux élus dans la com-

préhension de dossiers souvent complexes.

L'objectif est également de faire connaître les compétences et l'expertise des équipes de Terre de Lorraine Urbanisme auprès des communes du territoire.

Parmi les initiatives inédites figure également l'organisation d'un « Tour Bus » les 15 et 16 juin. Plusieurs groupes d'élus municipaux embarqueront à bord de bus pour découvrir différentes réalisations emblématiques du territoire. Une manière originale de favoriser les échanges tout en mettant en valeur les équipements et services de la CCMM.

Des portes ouvertes pour les conseillers municipaux

Autre rendez-vous important : le Forum Moselle et Madon prévu le 25 juin. Les portes de la communauté de communes seront ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux. Chaque service disposera d'un stand afin de présenter ses missions et per-

mettre des échanges directs avec les élus locaux.

« L'idée est que chacun puisse identifier facilement ses interlocuteurs et mieux comprendre ce que fait la communauté de communes au quotidien », explique Hervé Tillard.

Cette volonté de décloisonnement semble déjà porter ses fruits. Le président se félicite de la forte participation enregistrée lors des premières commissions thématiques. ■



Pour Hervé Tillard, la coopération entre les élus et la CCMM est un enjeu majeur afin de construire ensemble les projets du territoire.
Photo Lino Buttice





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

De l'addiction à l'ultracyclisme, Vincent Fisson partage son histoire

« La course, c'est une réflexion sur soi-même », confie Vincent Fisson, invité dans le cadre du Festivélo'MM à Messein.

« Pas mal de projets sont nés sur mon vélo, » confie Vincent Fisson, graphiste et écrivain. « Le grand Frisson » comme l'appellent ses amis, décrit dans son livre son épopée cycliste. Et comment, après des années d'alcoolisme, il a réussi, grâce à la pratique du vélo, à se débarrasser de son addiction. Invité au Festivélo'MM, il a présenté et dédié Libre et vivant, chroniques à bicyclette. « En sortant de la cure, le vélo m'a trouvé. Aujourd'hui, je vis ma meilleure vie. Pendant mes courses, mes barrières sont tombées. Des choses qui me seraient parues impossibles, je les ai faites. » Il raconte comment, après l'incendie de sa voiture, il achète un vélo électrique. Peu sportif à l'époque, il retrouve ainsi une forme de liberté. Mais limité par l'autonomie de 80 km, il passe au

vélo classique. « Je suis allé partout. J'avais la patate. »

Trois ans plus tard, après une stricte mise en condition, il réalise son rêve : s'engager sur les 3 000 km de la Transcontinentale, « l'une des épreuves d'ultracyclisme les plus difficiles au monde ».

Dans ce carnet de voyage illustré, il décrit les préparatifs, les 300 km quotidiens pour rallier Istanbul, les montagnes, le froid, l'aide des habitants locaux et les deux crevaisons à quelques kilomètres de l'arrivée. « La course, c'est une réflexion sur soi-même. À la fin, il faut puiser dans des énergies de maboul. On en est tous capables, le corps s'habitue, mais il faut s'entraîner. » C'est ce qu'il veut transmettre aujourd'hui, avant l'été 2027 et le

grand projet qu'il prépare avec son fils : 3 000 km en Asie centrale, sur la route de la soie, jusqu'en Chine. « On tournera une vidéo et j'emporterai une guimbarde. Grâce à la musique, on peut créer une relation avec les gens, même sans parler leur langue. » Il aura 50 ans, son fils 25. ■



Vincent Fisson a raconté son parcours qu'il retrace en textes, poèmes et dessins dans Libre et vivant, chroniques à bicyclette. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Nouveaux locaux et nouveaux projets pour La Chose Publique

La compagnie théâtrale et musicale La Chose Publique, installée à La Filoche, a dressé le bilan d'une année 2025 contrastée lors de son assemblée générale. Après le cambriolage de son local de stockage, elle a déménagé au centre Ariane, à Neuves-Maisons, tout en poursuivant ses créations et ses projets participatifs.

La compagnie théâtrale et musicale La Chose Publique, dont le siège social est situé à La Filoche, à Chaligny, a dressé le bilan d'une année 2025 contrastée lors de sa dernière assemblée générale.

Le cambriolage de son local de stockage, devenu insalubre, a accéléré son déménagement. Grâce à la communauté de communes Moselle et Madon, la compagnie a pu s'installer en novembre dans de nouveaux locaux au centre Ariane, à Neuves-Maisons.

Deux axes de travail

La Chose Publique poursuit son activité autour de deux axes : la création de spectacles et l'implantation territoriale. La compagnie utilise l'espace public comme lieu de jeu et de rencontre, en associant théâtre, mouvement et musique.

Conventionnée depuis 2022 par la communauté de communes Moselle et Madon, elle mène

chaque année un projet artistique et participatif avec les habitants. En 2025, ce travail a pris la forme de *Mes Différences*, une exposition sonore construite à partir de témoignages recueillis sur le territoire autour du regard porté sur les autres.

L'année a aussi été marquée par la création de *HS ?*, le 3 mai, à La Filoche. Ce seul en scène aborde l'hypersensibilité et interroge les normes établies.

En fin d'année, la compagnie a commencé à travailler sur *Maestro*, un projet interactif dans lequel un chef d'orchestre sans orchestre construit une symphonie avec le public.

Les *Témoins de la Joie* ont également été réadaptés. Le spectacle a pris la forme d'une fanfare mobile, plus directe et fidèle à l'énergie musicale de la compagnie.

Des recettes en baisse

Malgré une activité stable, avec 109 représentations, soit un volume équivalent à 2024, la compagnie enregistre une baisse de ses recettes. Les tarifs ont été plus serrés, conséquence des difficultés traversées par le secteur culturel et de négociations plus strictes avec les organisateurs.

Grâce au soutien de la région Grand Est et à une gestion rigoureuse, La Chose Publique indique parvenir à maintenir des salaires corrects et à préserver l'équilibre de son budget. ■



L'assemblée générale a été l'occasion pour les adhérents de tester *Maestro*, la nouvelle création de la compagnie, écrite, produite et jouée par Till Sujet (à droite). Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Pratiquer ou se remettre au sport

La réunion d'information sport-santé et vélo a commencé sous forme de questions-réponses. Jean-Yves Oudot, animateur sportif du CIAS Moselle-et-Madon a questionné les 15 participants sur la pratique du vélo, l'entretien, l'équipement ou la signalisation. Avec un vélo,

Yann Philis, son binôme, a ensuite montré les points importants à vérifier et comment réparer son vélo avant chaque sortie. Enfin, Juliette Jacquet a présenté la Maison sport-santé. Elle vous propose un bilan physique adapté et motivationnel individuel sur rendez-vous. ■



Juliette Jacquet a présenté la Maison sport-santé et la possibilité de bilan physique. Photo Gisèle Nuel





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

De la ruche aux mandalas, la nature sous toutes ses formes

Complet partout ! De la découverte de la ruche à l'atelier de mandalas naturels, la journée nature organisée par la Filoche a attiré samedi dernier un large public venu explorer la biodiversité sous des formes parfois inattendues. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de Quartier libre, le cycle printemps-été de la médiathèque communautaire.

Depuis les abeilles jusqu'aux applications de randonnée, la nature a servi de fil conducteur. La ruche installée dans l'îlot de fraîcheur face à la Filoche a servi de point de départ à une réflexion sur la biodiversité en ville. Ameline, technicienne communau-

taire, y a notamment expliqué l'intérêt de la tonte différenciée.

À l'intérieur, on expérimente. L'escape game Enigma botanica a mis en lumière la grainothèque récemment ouverte. Les médiathécaires invitent d'ailleurs à venir la recharger.

Plus loin, dans la pénombre, on a écouté chants d'oiseaux, brames du cerf ou glapissements du renard. Les amateurs de randonnée ont découvert de nouvelles applications numériques. Sans oublier la rencontre de l'herboriste Lisa Mangin et le goûter philosophique d'Andréa Emili pour les 8-12 ans, « Et si les idées étaient des graines ? ». ■



Le dernier goûter philo « Et si les pensées étaient des graines » a libéré l'expression des ados. Photo La Filoche

Prochain Quartier libre, samedi 20 juin, dès 13 h 30, à Pont-Saint-Vincent, avec spectacle, jeux et balade découverte des plantes sauvages. Renseignements, tél. 03 83 50 56 60.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE-ET-MADON

Un dépistage du diabète au cœur du supermarché avec des soignants

La Communauté professionnelle territoriale de santé de Moselle et Madon s'est récemment installée dans un supermarché local pour gagner en visibilité et pour effectuer des dépistages du diabète.

Établie place des Tricoteries à Chaligny, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) réunit des professionnels de santé du territoire de Moselle et Madon. Médecins, infirmiers, kinés ou pharmaciens se mobilisent pour améliorer le niveau de santé des habitants, en créant un réseau interprofessionnel et en organisant des actions de sensibilisation. Derniers en date, les deux jours consacrés au diabète dans une galerie commerciale néodomienne.

Jusqu'alors, la CPTS organisait cette opération en juin, dans les pharmacies, lors de la semaine nationale du diabète. « Elle était moins visible. Et nous nous sommes rendu compte aussi qu'il fallait élargir notre cible. La direction du supermarché nous a fait un très bon accueil. Nous avons un excellent impact avec plus de cinquante personnes touchées le premier jour, et la tranche d'âge est plus large »,

précisaient Angélique Bzymek, infirmière Asalée (Ndlr : éducation thérapeutique de malades chroniques), et Valérie Bologna, pharmacienne et coprésidente de la CPTS. Devant leur stand, à coups de dépliants informatifs, elles invitaient les passants à réfléchir sur leur santé.

Le diabète peut être héréditaire

« L'opération est axée sur la part d'hérédité, expliquait l'infirmière. Avoir un parent du premier ou du deuxième degré qui en est porteur augmente le risque d'en être atteint. Nous informons les gens sur les moyens de prévenir cette pathologie et nous pouvons effectuer ici même des dépistages. Si on décèle une situation de glycémie anormale, on oriente les personnes vers leur médecin. »

Intrigués, Lucien et Catherine, caddies chargés, s'étaient arrêtés

au stand. Chacun avait rempli un questionnaire de santé qui calculait ses propres risques. La pharmacienne avait ensuite piqué les doigts tendus, tiré une goutte de sang et effectué sur une languette la lecture du taux de sucre, avec résultat immédiat. « C'est une très belle initiative, appréciait Catherine. Elle permet à des personnes qui ne sont pas suivies d'avoir une première évaluation. Et la CPTS se fait connaître. » ■



Catherine et Lucien ont fait contrôler leur glycémie lors de l'opération de sensibilisation menée dans une galerie marchande.
Photo Françoise Holweck



COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

La commune investit dans de nouveaux équipements

Tous les points à l'ordre du jour du récent conseil municipal ont été adoptés, à l'exception d'un report.

Le règlement qui encadrera le prêt de matériel communal aux associations et aux particuliers sera détaillé dans un prochain article. Il vise notamment à garantir le retour du matériel en bon état, à éviter pour la mairie les conséquences financières des accidents sur les véhicules prêtés et à recentrer les agents municipaux sur leurs missions.

Aménagement de la place Labroche

M. Royer, entrepreneur domicilié place Labroche, a présenté un projet d'aménagement de ce quartier. Son devis de 32 814 €, inférieur à ceux d'autres entreprises car il prend en charge certains travaux, a été retenu. La place avait déjà fait l'objet d'un projet de requalification en 2019.

La demande de M. Limosin concernant la location d'une parcelle communale en friche rue des Lombards a été reportée. Les élus souhaitent auparavant consulter les riverains et vérifier si d'autres personnes sont intéressées.

Les services administratifs de la mairie seront désormais ouverts un samedi par mois. Cette mesure ne remplace pas les permanences bimensuelles assurées le samedi par les adjoints. Les heures effectuées par les agents seront récupérées ou rémunérées.

Pour réduire le temps consacré à l'entretien du stade, la commune a acquis un robot tondeuse pour 9 000 € TTC. « En 2020, un agent à temps complet était dédié à la tonte, soit 35 à 40 000 € par an », rappelle le maire. Une convention de mise à disposition a été signée avec le Sporting Club. À la demande de l'opposition, elle sera précisée, notamment sur les

responsabilités en cas de dégradation, puis réévaluée dans un an.

Enfin, à la demande des agents municipaux, la commune remplacera la tondeuse Kubota achetée en 2025, non homologuée pour circuler sur route. Le vendeur accepte sa reprise ainsi que celle de trois autres matériels. Le futur engin pourra également assurer le balayage. Après les reprises, le reste à charge pour la commune s'élève à environ 17 000 € TTC. ■



La Kubota achetée neuve en mai 2025 (notre photo) n'était pas homologuée pour rouler sur route. Elle sera reprise par la société vendeuse contre l'acquisition d'une nouvelle tondeuse homologuée avec option balayage. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

L'équipe municipale recherche une forte participation citoyenne

Communication et démocratie participative figuraient parmi les engagements de la nouvelle équipe municipale de Chaligny. Caroline Six, conseillère déléguée à la communication, et Catherine Hamelle, adjointe à la démocratie participative, annoncent déjà de premières démarches dans ce sens.

« La fluidité de la communication entre élus et avec les associations permet de bien alimenter le site de la mairie et d'annoncer les événements, » estime la conseillère déléguée, qui annonce la distribution prochaine du premier numéro de Chaligny gazette, composé de quatre pages, appelé à paraître à chaque saison. Il sera relayé début 2027 par un bulletin municipal retraçant les événements de l'année.

De son côté, Catherine Hamelle relance l'appel à candidature pour les référents de quartier. « Il peut y en avoir plusieurs pour un même quartier. Nous voulons être au plus proche des habitants. » Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres, avec au verso la possibilité de s'inscrire avant le 15 juin.

Côté vie des commissions municipales, elle rappelle que « certaines commissions seront ouvertes à la population, il suffit de l'indiquer sur le flyer. Tout investissement des habitants est précieux. »

Enfin, l'ouverture du secrétariat un samedi par mois sera testée jusqu'en octobre. Selon la mairie, elle a connu une fréquentation soutenue samedi 6 juin, première

date fixée. Ces permanences permettent aux Chaligniens d'effectuer des démarches administratives. Elles ne se substituent pas aux permanences des élus, deux samedis par mois, dont les objectifs sont différents. ■



De droite à gauche, Caroline Six, Catherine Hamelle et Gaëlle Navarro, élues municipales engagées dans le développement du lien entre la mairie et les habitants.

Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Conseil municipal : divers points ont été adoptés ce lundi

Le conseil municipal s'est réuni lundi 8 juin. Les élus ont d'abord validé le règlement intérieur du service jeunesse. Il intègre les centres de loisirs proposés cet été, ainsi que leurs tarifs.

La commune renouvelle également sa candidature au label Communes et villes sportives.

Olivier Petit, troisième adjoint, a rappelé les résultats de l'équipe

senior de football, qui termine la saison avec le titre de championne.

Le conseil municipal a aussi validé la possibilité, pour le personnel communal, de demander un temps partiel. Le règlement intérieur du conseil municipal a ensuite été abordé, notamment la possibilité d'enregistrer les réunions de commissions. Ce point a été refusé par la majorité.

Les élus ont validé la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale SPL-Xdemat, utilisée pour la dématérialisation.

Ils ont enfin approuvé le remboursement de 16,92 € à un élu, pour des frais engagés lors de l'accueil de la manifestation Une rose, un espoir. ■





Une convention avec le Parquet validée en conseil municipal

► **Règlement intérieur du conseil municipal.** La séance du conseil municipal a débuté par l'approbation du règlement intérieur du conseil municipal.

Ce document fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée locale, notamment l'organisation des séances, les modalités de prise de parole des élus et le déroulement des votes.

► **Formations.** Les conseillers ont ensuite validé le règlement intérieur pour la formation des élus municipaux. Ce texte encadre les conditions d'accès aux formations destinées à permettre aux élus d'exercer pleinement leurs missions tout au long du mandat.

► **Maison de la vie associative.** Le nouveau règlement de fonctionnement de la Maison de la vie associative (MVA) a été approuvé. Cette actualisation vise à

préciser les conditions d'utilisation des locaux et des équipements mis à disposition des associations de la commune.

► **Affaires scolaires.** Actuellement située à l'école Émile-Zola, la classe locale pour l'inclusion scolaire sera accueillie à l'école François-Villon.

La participation aux frais de fonctionnement due par les communes de résidence des enfants pour l'année scolaire 2024-2025 est de 840,36 € par élève.

► **Cimetière.** L'acquisition de trois parcelles appartenant à M. Masson, d'une superficie totale de 1 005 m² pour un montant de 15 075 € a été validée. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension du cimetière communal.

► **Convention.** Le conseil municipal a également donné son ac-

cord à la signature d'une convention avec le Parquet pour la mise en œuvre des procédures de rappel à l'ordre et de transaction proposées par le maire. Ce dispositif a pour objectif d'impliquer les auteurs mineurs de dégradations dans la réparation des dommages causés tout en responsabilisant leurs parents.

Neuves-Maisons devient ainsi la première commune du département à mettre en place cette démarche innovante.

► **Informatique.** Enfin, les élus ont autorisé le recours à une interface de programmation applicative permettant la consultation sécurisée des données de la CAF. Cet outil facilitera l'application de la tarification des services scolaires, périscolaires et de restauration scolaire en fonction du quotient familial. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

La rue Aristide-Briand rouvre après son réaménagement

Après plusieurs mois de travaux, la rue Aristide-Briand a été entièrement rouverte à la circulation. La Ville de Neuves-Maisons a inauguré cette entrée de ville réaménagée, avec piste cyclable, plantations, arrêts de bus accessibles et éclairage rénové.

Après des travaux menés en 2025 et début 2026, la rue Aristide-Briand, à Neuves-Maisons, a été entièrement rouverte à la circulation.

Les plantations au niveau des trottoirs et l'aménagement d'une piste cyclable complètent la transformation de cette voie d'entrée de ville. Plus étroite, elle doit aussi inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Une rue adaptée aux mobilités douces

L'inauguration a eu lieu vendredi 12 juin, en présence d'élus locaux et des responsables du chantier. Cécile Kormann, cheffe de projet Petites Villes de demain, a insisté sur l'adaptation de la rue aux mobilités douces et au réchauffement climatique.

« La piste cyclable intra-muros est intéressante car elle rejoint l'autre, les nouveaux arrêts de

bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Et la végétalisation permettra d'éviter la sensation d'étouffement liée à la chaleur. »

Jean-François Bellotti, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, a rappelé les trois ambitions du chantier : rendre cet accès très fréquenté à Neuves-Maisons plus agréable, plus sûr et adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain. « Nous avons maintenu les places de stationnement et mis en place un éclairage plus économique et plus respectueux de l'environnement », a-t-il ajouté.

Une première phase pour le cœur de ville

Après avoir évoqué les temps de concertation qui ont accompagné les travaux, Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, a souligné que ce chantier marque la première phase de la rénovation complète du cœur de ville. Il a re-

mercié les riverains pour leur patience mais aussi les services de la ville qui « ont largement contribué au chantier. »

Dominique Potier, député de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a conclu par l'évocation de la mémoire d'Aristide Briand, prix Nobel de la paix : « Cette rue qui relie vos communes est un symbole. Elle est particulièrement bien nommée. » ■



En présence de la conseillère départementale, du président de la communauté de communes, ainsi que du député Potier, le maire et les élus ont officiellement inauguré la transformation de la rue Aristide-Briand. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Nouveaux habitants : une après-midi en bus pour prendre ses repères

Une quarantaine de nouveaux Néodomiens ont participé à la récente journée d'accueil proposée par la commune. Après la présentation des services et des associations, la municipalité leur a fait visiter la cité à bord d'un bus.

« Que la Ville soit au service de ses habitants ! » Par ces mots, le maire Pascal Schneider a résumé la philosophie de sa présentation aux nouveaux Néodomiens, emmenés début juin en bus par la mairie à la découverte de leur nouvelle cité. Il leur a retracé l'histoire de Neuves-Maisons, sa construction et la naissance de ses quartiers. Et comment aujourd'hui, la mairie veille à conserver des « services publics, ciments de notre cité, » avec notamment la maison France Service. Le maire a ensuite présenté les grands projets qui vont transformer le visage de la ville. « Quasiment quinze ans de travaux. Et il va falloir trouver un oncle d'Amérique ! »

Un aperçu des chantiers

La première tranche est en cours : nouvelle restauration scolaire, aménagement de la place Poirson, puis requalification

complète de la place Popielusko avec la démolition du presbytère et la création de 80 places de stationnement dans un rayon de 200 mètres autour de l'hôtel de Ville. Suivront la refonte du quartier MVA, gymnase Paul-Laout, ancienne piscine et l'agrandissement du parc Aurore-Simonaire. Associée à ces projets, « une réflexion sur la démolition du pont au-dessus de la voie ferrée ».

La qualité de vie soulignée

Au-delà des projets présentés, les nouveaux habitants soulignent la qualité de vie offerte par la commune. Audrey, David et leurs deux enfants sont installés depuis janvier rue Jean-Jaurès. Ils se disent « ravis d'avoir la tranquillité, les services de proximité, la possibilité de tout faire à pied. On profite de la piscine, ma fille s'est inscrite au krav maga. Et les gens ici sont sympas », glisse la

jeune femme. Yannick, Angélique et leur fils Pierre, 17 ans, ont découvert, grâce au tour en bus, la mine du Val de fer qu'ils comptent visiter. Satisfaits du calme de la rue de la Paix et de la proximité de la gare, ils se promettent, « quand on aura fini les travaux », d'assister aux spectacles du centre culturel Jean-l'Hôte. ■



Une petite quarantaine de Néodomiens de fraîche date ont participé à la journée d'accueil des habitants, faisant connaissance avec les élus, la ville, ses services et ses associations. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Au Zublin, l'association dédiée au patrimoine fait le point et se projette

L'APCI, l'association du patrimoine et de la culture industrielle de Neuves-Maisons, a rassemblé ses adhérents dans l'accumulateur Zublin, qui fait l'objet de visites depuis cette année.

L'assemblée générale de l'APCI (Association du patrimoine et de la culture industrielle) s'est tenue pour la première fois dans l'accumulateur Zublin, marquée par un hommage à Guy et Gilbert, bénévoles disparus.

Depuis le 14 février 2026, les visites du Zublin complètent la découverte du site. Le programme d'animations se poursuit avec les visites à la lampe à huile, les marches guidées de l'été, les animations de la Fête du fer et l'inauguration protocolaire du Zublin à l'automne.

Par ailleurs, Jean-Paul Vinchelin, qui fêtera ses 80 ans en 2027, a évoqué la sortie prochaine de son livre *Mine de rien*. Il a annoncé qu'il quittera la présidence l'an prochain : « Personne n'est indispensable et la vie de l'association doit continuer. »

Toute assemblée générale fait l'objet d'un regard sur l'année. Et 2025 a été particulièrement dense. Avec 10 423 visiteurs, le site confirme son attractivité, accrue par la mise en place du Parc sidérurgique et l'audioguide trilingue. Les retours restent excellents : 92 % de satisfaction globale, 96 % pour les guides et une note Google maintenue à 4,8/5. Autre atout : une programmation variée avec marches guidées, événements culturels, accueil d'associations et partenariats renforcés. La Fête du Fer, organisée sur trois jours, a réuni scolaires, public et artistes, et permis la remise des clefs de l'accumulateur à l'association.

Le programme À la quête de Neuves-Maisons, lancé en 2025 pour les écoles, connaît aussi un vrai succès : une journée complète à la mine, neuf ateliers mêlant géologie, technique et histoire sociale, avec des mises en situation appréciées des élèves.

Les travaux se sont aussi succédé en 2025 entre restauration de wagons, sécurisation de galeries, nouveaux bas fourneaux, éclairage de la maquette du Zublin, aménagements sur le site...

« Quatre grands chantiers sont en cours », annonçait Aurélia, salariée de l'APCI : plafond de la cabane, escaliers menant au Zublin, boulonnage et déboisage sous (cette structure). ■



C'est dans le Zublin que le président Jean-Paul Vinchelin a lancé l'assemblée générale de l'APCI.
Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Les dernières délibérations du conseil municipal

Le conseil s'est réuni mercredi 17 juin sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine.

► **Parcelles.** En première délibération, le maire a présenté trois déclarations d'intention d'aliéner concernant la parcelle AC192, 15 place Ditsch, les parcelles AC18 et 2C122, 21 rue de la gare et la parcelle AD117, 5 rue du Pellieu. Le conseil n'exercera pas son droit de préemption sur ces immeubles.

► **Travaux futurs du périscolaire.** Suite à la délibération portant sur l'attribution du marché aux entreprises, sur le lot n°1 at-

tribué à Ets Baum BTP, la proposition de sous-traitance à Ets Intersol pour un montant de 12 510 € HT pour la réalisation de dallage béton désactivé extérieur est validée pour les travaux futurs du périscolaire.

► **Emplois.** Le renouvellement d'un CDD au poste d'adjoint d'animation au périscolaire jusqu'au 31 août 2027 d'une durée de 32 heures hebdomadaires, a été accepté. Création et pourvoi d'un emploi en CDI d'un agent communal recruté en CDD en 2020 pour une durée hebdomadaire de 30 heures.

► **Fondation du patrimoine.** Pour soutenir les actions de sauvegarde de restauration et de valorisation du patrimoine local, le conseil décide d'adhérer à la Fondation du patrimoine moyennant une cotisation annuelle de 200 €.

► **Taxe sur la vacance des logements.** Les logements d'habitation vacants seront assujettis à la taxe d'habitation, le taux fixé par le conseil est de 10,19 %. Il y a eu quatre abstentions lors du vote. ■

